

N° SIRET : 20006759300356	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : LOCAUX AMENAGES	Année 2020	Poste Comptable: TRESORERIE D'AUZANCES B
Budget : BUDGET ANNEXE	Page n° 1	Date d'Edition : 23/03/2021

**DELIBERATION 2021 - 043**  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 20/03/2021 à 8 heures 30

Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	49
Nombre de suffrages exprimés	58
VOTES : Contre =0	Pour =58
Abstentions =0	
Date de convocation :	11/03/2021

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de MF.VENTENAT après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par PIERRE DESARMENIEN, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>60 325,23</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (21 187.65 - 15 941.94)	5 245,71
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	55 079,52
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>17 171,27</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (5 142.00 - 18 696.97)	-13 554,97
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	30 726,24
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>17 171,27</b>

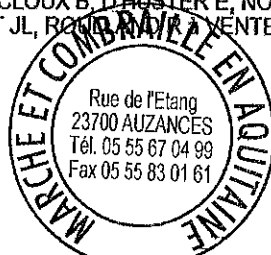
décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	60 325,23
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM BERGER F, BERTHON L, BIGOURET JJ, BOUCHET E ( suppléant ROUX Y), BOUDINEAU T, CHAUSSAT JL, CHEFDEVILLE S, CONCHON JC, CORDIER J, COTENTIN M, DESARMENIEN P, DESGRANGES R, DUBSAY JC, ECHEVARNE C, FAUCHER P, FAUCONNET JL, FERRIER D, FONTVIELLE G, GIRAUD LAJOIE D, GLOMOT L, GRANGE D, GRASS A, GRAVIERE J, GUYONNET G ( suppléant CHADEYRON V), JAMME F, LARGE C, LUQUET A, LUQUET L, MEANARD B, MICHON MH, MONTEIL P, MOREAU J, PAYARD C, PAYARD J, PERRIER F, PERRIER S, PIERRON JL, PINLON C, PLAS Y, RICHIN D, SCARAMUCCI C, SCHMIDT D, SIMON F, SIMONET B ( suppléante PICHOT N), SIMONET V, SOULEBOT JM, TRIMOULINARD H, VENTENAT MF, VERDIER A, WELZER JP.  
Excusés : BRUNET ML, DESCLOUX B, D'HUSTER E, NOVAIS M, . Pouvoirs : GALINDO A, à VERDIER A, JOULOT JP, à ECHEVARNE C, LE CORRE C, à BERTHON L, MORANCAIS P, à DESARMENIENS P, RAMOS G, à FAUCONNET JL, ROUX Y, à VENTENAT MF, VIALTAIX M, à DESGRANGES R, VERIGOULAY G à PLAS Y.

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Président,

Accusé de réception en préfecture  
039 200067593-20210320-2021-043-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2021  
Date de réception préfecture : 31/03/2021